

# LA CASTELLANE

E1107718320

## REGLEMENT INTERIEUR

- Seuls les candidats inscrits sont admis en cours
- Il est formellement interdit de fumer, boire ou manger tant dans l'établissement que dans les véhicules
- Tout signe de prise d'alcool ou de drogue amènera à l'exclusion du cours suivi voire plus si nécessaire, sans contrepartie
- Tout manque de respect envers le personnel ou les élèves entraînera une exclusion temporaire voire définitive, sans contrepartie
- L'usage du téléphone est strictement interdit dans l'établissement ainsi que dans les véhicules, la sonnerie doit être coupée
- Les horaires des cours de code doivent être respectés, en cas de retard aucun élève ne sera accepté dans la salle de code
- Concernant les retards aux leçons de conduite, l'enseignant est tenu d'attendre 15 minutes, passé ce délai la leçon sera considérée comme effectuée et due
- Pendant les leçons de conduite vous devez avoir en votre possession votre carte d'identité et votre livret d'apprentissage correctement complété
- Tout candidat désirant passer un examen contre l'avis de l'enseignant pour un niveau jugé trop faible, se verra présenter à l'épreuve en question après signature d'une décharge. En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier
- La totalité des prestations doit être soldée avant l'examen final